



262, route d'Aix en Provence 84120 PERTUIS

Tel.04 90 79 30 31 aquarocpiscines@orange.fr

DUREES ET PERIODES DE FILTRATION

PERIODE :

La période de filtration d'une piscine obligatoire est déterminée par la température de l'eau (hors hivernage actif)

Celle-ci se situe de façon idéale à 13° de température d'eau.

C'est-à-dire qu'il est conseillé de mettre en marche la filtration (estivage) dès que l'eau atteint 13° et de ne pas arrêter la filtration (hivernage) avant que l'eau ne soit descendue à 13°

Pour la particularité de l'hivernage actif, la filtration fonctionnera 4 à 5 heures aux heures les plus froides c'est-à-dire à partir de 5 heures du matin.

DUREE :

La durée de filtration va être également sujette à variation en fonction de la température de l'eau. Communément on part sur un principe : La moitié de cette température sera la durée de filtration exemple : une eau à 22° = durée de filtration 11 heures.

L'exception étant la règle : Dès que l'eau dépassera les 28° nous conseillons de filtrer en continu 24h/24h.

Le coût en électricité sera largement compensé par une économie en produits et en entretien avec pour résultat une eau toujours limpide.

REGLES DE BASE (contre les idées préconçues):

- La meilleure période de filtration est le jour aux heures les plus chaudes.
- Les interruptions dans le cycle de filtration (exemple 3 x 4 heures) n'ont aucun intérêt, consomment plus d'électricité et endommagent la pompe. La filtration en continu sera toujours la meilleure solution quelque soit la durée.

- On y gagne toujours à trop filtrer plutôt que pas assez une pompe peut tourner 24h sur 24 sans problème elle est faite pour ça.